



Vous souhaitez vivre pleinement votre vie, faire des projets et préparer l'avenir en toute confiance. Notre métier est de vous proposer les solutions qui vous protègent : vous, votre famille, vos biens, votre patrimoine.

**Chez AXA, c'est cela que nous appelons la "Protection Financière".**

Pour faire des choix pertinents et adaptés à votre situation personnelle, vous disposez de peu de temps, vous voulez vous appuyer en toute confiance sur un expert.

### **AXA Prévoyance & Patrimoine**

#### **la Protection Financière sur mesure des revenus et du patrimoine**

Votre Agent Général AXA Prévoyance et Patrimoine est un spécialiste pour établir le bilan de votre situation sociale et patrimoniale, vous apporter des solutions sur mesure de santé, prévoyance, banque, retraite et placements et vous accompagner tout au long de votre vie personnelle et professionnelle.

#### **Votre association ANPERE**

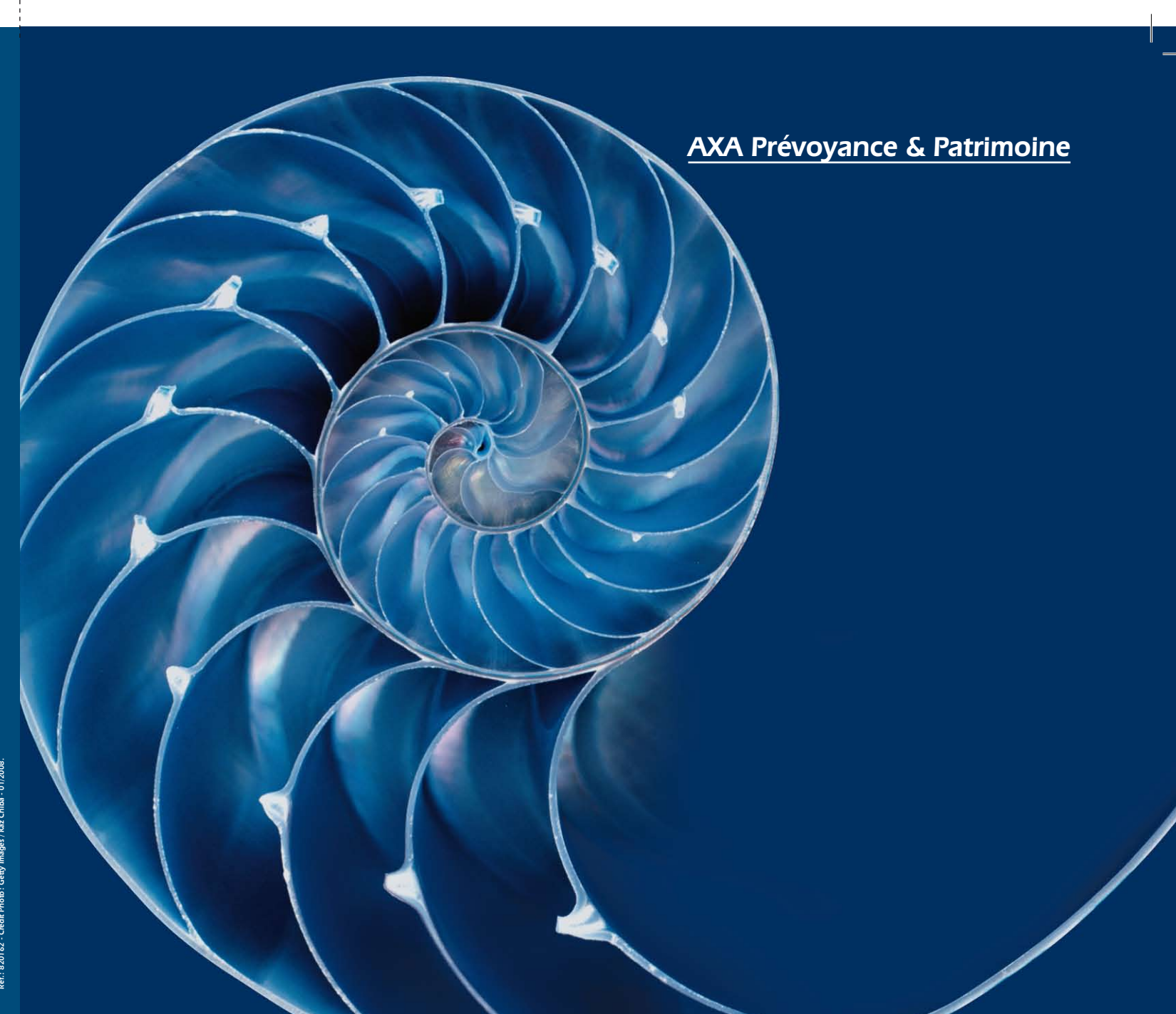
En optant pour Sérénial, vous adhérez à l'association ANPERE (Association Nationale pour la Prévoyance, l'Épargne et la Retraite) et rejoignez ses 650 000 membres. Souscripteur du contrat, ANPERE vous apporte bien plus qu'un gage de qualité et de sérieux.

L'association vous fait également bénéficier d'une représentation collective auprès d'AXA France Vie, d'une information régulière sur les sujets ayant trait à l'épargne, à la retraite et à la prévoyance et vous propose des services spécifiques pour faciliter votre quotidien ou vous accompagner dans des moments importants de votre vie.

ANPERE - Association Nationale pour la Prévoyance, l'Épargne et la Retraite - Association déclarée régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - Siège social : 88, rue Saint-Lazare, 75009 Paris - [www.anpere.fr](http://www.anpere.fr)

[www.axa.fr](http://www.axa.fr)

Ref: 420142 - Crédit photo: Getty Images / Max Chiba - 01/2008



**AXA Prévoyance & Patrimoine**

**Sérénial :**  
**la solution idéale**  
**pour une**  
**transmission de**  
**patrimoine**  
**en toute sérénité.**



AXA France Vie, S.A. au capital de 487725073,50€ - 310 499 959 R.C.S. Paris - Siège social: 26, rue Drouot, 75009 Paris • Entreprise régie par le Code des Assurances.

*Vivre Confiant*

# SÉRÉNIAL

*La meilleure stratégie  
pour transmettre votre patrimoine*



## AXA Prévoyance & Patrimoine

### La Protection Financière sur mesure des revenus et du patrimoine

*Vous souhaitez faire des choix d'épargne et placements pertinents par rapport à votre propre situation, vous disposez de peu de temps, vous voulez vous appuyer sur un expert de confiance.*

*Vous écoutez, vous informez et vous guidez à chaque étape de votre vie dans un environnement social, fiscal et juridique en constante évolution, tels sont les objectifs de votre Agent Général AXA Prévoyance et Patrimoine.*

*Votre Agent Général AXA Prévoyance et Patrimoine est un spécialiste pour établir le bilan de votre situation sociale et patrimoniale, pour vous apporter des solutions sur mesure de santé, prévoyance, retraite, banque et placements et vous accompagner tout au long de votre vie personnelle et professionnelle.*

## Les atouts maîtres de Sérénial

AXA a élaboré Sérénial pour vous aider à préparer la transmission de votre patrimoine, tout en bénéficiant d'un cadre fiscal favorable.

### Un contrat qui s'adapte à vos objectifs, par exemple :

- Permettre d'équilibrer les parts d'un partage
- Éviter le morcellement du patrimoine immobilier
- Conserver votre capacité à emprunter quel que soit votre âge ou votre état de santé en utilisant votre contrat comme garantie emprunteur.

### Un contrat souple :

- Vous choisissez le mode de paiement des cotisations qui vous convient le mieux : cotisation unique, temporaire ou viagère
- Vous déterminez vous-même le montant du capital qui sera transmis et vous en désignez librement le ou les bénéficiaires
- Vous pouvez adhérer à Sérénial jusqu'à l'âge de 75 ans, seul ou en couple. Dans le cas d'une coadhésion\*, le contrat peut être dénoué lors du premier ou du second décès
- Le capital est versé automatiquement dans les 48 heures suivant la réception des pièces justificatives du décès.

\* Voir conditions d'éligibilité auprès de votre Agent Général AXA Patrimoine et Prévoyance.



### BON À SAVOIR

Rappel des principaux droits de succession suite à la réforme fiscale du 22 août 2007

Les héritiers	Abattements avant le 22/08/2007	Abattements après le 22/08/2007
Conjoint	76 000 €	Exonération totale
Partenaire pacsé	57 000 €	Exonération totale
Parents / Enfants	50 000 €	150 000 €

Le + AXA pour les travailleurs indépendants : Sérénial peut également répondre à vos préoccupations pour préparer la transmission de votre entreprise.

Dans le cadre de ce projet, le versement d'un capital prédéterminé permet :

- > le règlement des frais (frais d'obsèques, impôts, loyers, factures courantes...) et droits de succession sans contraindre vos héritiers à vendre tout ou partie de l'entreprise,
- > la reprise de votre entreprise par la personne que vous jugez la plus apte pour assurer sa continuité, en lui assurant les moyens financiers de racheter les parts des autres héritiers,
- > la conservation de la gestion de l'entreprise au sein de la famille.